

**Sujet :** [INTERNET] je suis contre le projet d'haget

**De :** Denis Malaplate <denis.malaplate@gmail.com>

**Date :** 09/03/2022 21:56

**Pour :** pref-haget@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis très surpris par le projet de Cap Vert Énergie, qui prévoit d'implanter des panneaux solaires sur 7,6ha de sols naturels. C'est pourtant interdit dans le département du Gers.

D'après son site internet, quand Cap Vert Énergie développe le solaire, il peut s'agir (je cite):

- de centrales photovoltaïques en toiture : toitures solaires sur des bâtiments agricoles ou industriels neufs ou en réhabilitation
- d'ombrières photovoltaïques de parking
- de centrales au sol, par exemple sur des sites pollués, des friches industrielles désaffectées, des CET (Centre d'Enfouissement Technique), d'anciennes carrières, des délaissés routiers ou ferroviaires, ou des zones soumises à un PPR (Plan de Prévention des Risques) à qui nous donnons ainsi un usage ou une deuxième vie au service de l'environnement.

Dans notre département, Cap Vert Énergie semble avoir déjà développé 2 projets de solaire au sol :

\* Auradé: sur ancienne carrière d'argile

\* La Romieu : sur ancienne carrière

... Ce qui me semble pertinent.

Ici à Haget, au contraire, il s'agit d'une zone naturelle.

Ce projet est donc en total désaccord non seulement avec la politique départementale (et nationale), mais aussi avec la politique même de l'industriel. Aussi, je le désapprouve complètement.

Sincères salutations

Denis Malaplate